

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 1 de 7

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Tiger Brillant pâte de polissage

## Autres désignations commerciales

N° de l'article: 190-350-00, 190-350-50

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Santé publique.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DENTAURUM GmbH & Co. KG

Rue: Turnstr. 31

Lieu: D-75228 Ispringen

Téléphone: +49 7231 803 0 Téléfax: +49 7231 803 295

e-mail: info@dentaurum.de

Interlocuteur: Chemie

Internet: www.dentaurum.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +497231803-184 7:00-16:15 (Mo-Do) 7:00-13:15 (Fr)

+497231803-0 16:15-18:00 (Mo-Do) 13:15-18:00 (Fr)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

non applicable

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Aluminiumoxid, 50 - 90 %, Al2O3, CAS 1344-28-1

Acide gras, 5 - 25 %

Tierfett, 2 - 15 %

# Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (REACH))

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

## Après contact avec la peau

Appeler un médecin en cas de malaise.

## Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Consulter immédiatement un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 2 de 7

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. Jet d'eau en aspersion.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## **Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Génération/dégagement de poussière: Dispositifs avec aspiration locale.

## Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Protéger du rayonnement solaire.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec:: Peroxydes organiques

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Santé publique.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 3 de 7

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection.

Recommandation:

Dermatril 740 Gants à usage unique. NBR (Caoutchouc nitrile). 0,11 mm période de latence: 480 min.

REF 162-907-00 (7/S), REF 162-908-00 (8/M), REF 162-909-00 (9/L)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection

## Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

# Protection contre les risques thermiques

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

# Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide Couleur: blanc

Odeur: caractéristique Seuil olfactif: non déterminé

# Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé

non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

160-200 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non déterminé gaz: non applicable

# **Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 4 de 7

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non déterminé gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé pH-Valeur: non déterminé

Hydrosolubilité: Oui.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Densité:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

# 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes Non comburant.

## Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides:

Taux d'évaporation:

non déterminé
non déterminé

Information supplémentaire

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

# 10.4. Conditions à éviter

aucune

## 10.5. Matières incompatibles

Ne pas stocker ensemble avec: Peroxydes organiques.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# Information supplémentaire

Décomposition thermique: aucune

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 5 de 7

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères.

## Code d'élimination des déchets - Résidus

200301

DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux en mélange

Date d'impression: 28.04.2023



# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 6 de 7

## L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU:

**14.3. Classe(s) de danger pour le**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

**14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Tiger Brillant pâte de polissage

Date de révision: 15.09.2022 Code du produit: 190-350 Page 7 de 7

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

## Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

# Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)